



Surrmenage + burnout diagnostiqué > négocier un départ "propre" ?

Par **sgsg92**, le **24/02/2014** à **13:13**

Bonjour,

Cadre depuis 12 ans dans une société dans un univers très stressant, j'accumule année après année les épisodes de surmenage (travail le soir + le weekend, report des vacances, surcharge importante) avec des conséquences sur ma santé (crise, craquage nerveux au travail, arrêt de travail pour « burn out »), ma vie personnelle et mon image dans l'entreprise (image d'un opérationnel très performant et très pro niveau engagement & qualité mais qu'ont ne fera pas évoluer vers du management car jugé trop à fleur de peau par le « top management », vu mes crises liée au surmenage). Bref, là je suis à bout dans cette société car je me consume et me tue à la tâche progressivement sans perspective : je souhaite négocier « une fenêtre de sortie » en quittant de manière « propre » ma société, rapidement si possible car je n'en peux plus sur le plan santé psychologique. La situation est d'autant plus difficile que ma société exécute actuellement un plan de licenciement (je ne suis pas concerné car pas prioritaire vu les critères) et le contexte psycho-social + la surcharge générée accentue fortement la surcharge et le stress.

Question : L'entreprise va vouloir jouer l'apaisement en promettant sur le coup des changements mais je sais que le surmenage va très vite revenir d'ici 2-3 semaines et recommencera à cumuler les crises. Je n'en peux de cet engrenage et souhaite vraiment partir : comment négocier un départ ferme, rapide dans ce contexte ?

Merci pour vos réponse

slts,

sg

Par **P.M.**, le **24/02/2014** à **15:30**

Bonjour,

Vous avez toujours la possibilité de démissionner en demandant éventuellement de ne pas effectuer le préavis...

D'autre part, il faudrait savoir si dans le cadre d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, il y aurait la proposition de départs volontaires...

Sinon, vous pourriez tenter de proposer à l'employeur une [Rupture Conventionnelle](#) mais ce n'est pas sûr qu'il accepte...

Par **sgsg92**, le **28/02/2014** à **10:52**

merci beaucoup de votre réponse !